

Le temps du futur

Tous les jours, nous parlons avec nos amis et collègues des événements passés, présents ou futurs. Pour exprimer ces informations, la langue française a un système verbal très précis. Par exemple, pour parler de l'avenir, nous utilisons trois temps que nous allons les (re)découvrir ensemble aujourd'hui !



De nombreux exemples de ces pages grammaire ont été pris dans le texte « 24 heures dans la vie de... », p. 10.

Niveau **A1** Le futur proche

C'est le temps du futur que nous utilisons le plus souvent quand nous parlons, particulièrement pour indiquer :

-  **Les événements qui vont se produire dans un futur... proche !**
 Silence, s'il vous plaît ! Monsieur le maire **va commencer** son discours.
-  **Les changements à venir et les événements futurs**
 C'est intéressant de parler avec eux des projets qui **vont être** organisés.
-  **Les actions qui commencent maintenant et qui vont durer dans le temps**
 Son mandat **va durer** six ans.
-  **Les quasi-certitudes, avec les verbes « croire », « penser »**
 Nous pensons que ce projet **va être** utile à tous.

Bien le dire

Bonne nouvelle ! Il n'existe pas d'exception dans la construction du futur proche (« aller » conjugué au présent + verbe à l'infinitif), mais il est nécessaire de faire attention à :

-  **la place de la négation** : « ne » et « pas » se placent respectivement avant et après le verbe « aller » :
 Il **ne va pas** être possible de construire un immeuble ici.
-  **la place du pronom avec les verbes pronominaux** :
 Cet après-midi, nous allons **nous** promener dans le nouveau parc de la ville.
-  **la place des pronoms compléments** : comme pour les verbes pronominaux, ils se situent entre le verbe « aller » et le verbe à l'infinitif :
 Ces événements vont **lui** donner l'opportunité d'être au contact direct des habitants.

Niveau **A2** Le futur simple

À l'opposé, le futur simple indique des événements programmés, imaginés ou rêvés qui se situent généralement plus loin dans le temps. Nous l'utilisons par exemple :

- **pour exprimer un rêve, imaginer le futur**
En 2100, les voitures **voleront** et nous **voyagerons** facilement dans l'espace.
- **pour exprimer un espoir**
Il espère que toutes ses actions **contribueront** au bien-être de tous.
- **pour faire des hypothèses sur l'avenir**
Il **sera** possible de le renouveler s'il décide de se présenter aux prochaines élections.
Si tout se passe bien, nous **pourrons** réaliser ce projet dans deux ans.
N.B. : à noter ici la structure de l'hypothèse : si + présent/futur simple
- **après l'adverbe « quand », sans mention d'une date précise dans le temps**
Quand les conseillers **se rencontreront**, ils **prendront** des décisions importantes.
- **pour imaginer les conséquences d'une action**
Sa principale mission est la construction des biens qui **seront** profitables à la communauté.

Bien le dire

La signification de ces deux futurs est donc différente. Observez ces deux phrases et comparez : il est plus certain que l'action se réalisera dans la première phrase.

L'été prochain, Marie **va se marier**.

Quand Marie sera grande, elle **se mariera**.

Niveau **B1** L'alternance entre le futur proche et le futur simple (ou le futur antérieur)

► **Il est possible d'utiliser le futur proche et le futur simple dans la même phrase** si nous parlons d'abord d'un changement à venir, et si nous imaginons ensuite les conséquences de ce changement. À l'oral, il arrive souvent aussi que l'on mette la première action au futur proche et les autres au futur simple.

Ce plan définit quelles **vont être** les règles architecturales qui **contribueront** à harmoniser la ville.
Je **vais aller** prendre un café en ville, puis j'**irai faire** les courses et je **reviendrai** à la maison.

► **Il existe un troisième temps au passé : c'est le futur antérieur** (auxiliaire « être » ou « avoir » au futur simple + participe passé). On le considère comme le « passé du futur » ! Il est utilisé quand nous parlons d'une action qui se produira avant un autre événement futur. On l'emploie beaucoup avec le futur simple dans des phrases commençant par « quand », « une fois que » et « lorsque ».

Quand le maire **aura** trouvé les subventions nécessaires, les travaux **pourront** commencer.

Bien le dire

En général, à l'écrit, on emploie le futur simple. Il est considéré comme plus élégant. Comparez :

Oral : On **va déménager** à la campagne, on **va avoir** une vie plus tranquille !

Écrit : Nous **déménagerons** à la campagne, nous **aurons** une vie plus tranquille !